




Village des athlètes

esnews

#4 - JUILLET 2020



 Village des athlètes côté Saint-Ouen-sur-Seine

Une végétalisation sur-mesure

Respecter les caractéristiques naturelles des lieux, telle est la ligne directrice de la stratégie d'aménagement végétal du Village des athlètes et du futur quartier qui lui succèdera. Une stratégie qui se développe selon trois strates, du plus profond des sous-sols à la cime des arbres.

« Comprendre le socle très transformé du périmètre a constitué une première étape, explique Marine Lingart, écologue et directrice de URBAN ECO SCOP, un bureau d'études en écologie urbaine. Nous nous sommes notamment intéressés à la structure spécifique des coteaux de la Seine. »

Cette étude géologique s'est doublée d'un état des lieux de la végétation présente sur le site. Celui-ci a révélé qu'ormes, chênes et frênes forment le canevas végétal historique du secteur, auquel s'ajoutent quelques espaces d'herbacées très sèches, où nichent des criquets. « Ce diagnostic est indispensable pour choisir les essences sur lesquelles s'appuyer pour recréer des habitats complémentaires de ceux qui existent déjà », précise Marine Lingart.

La dernière strate de cette stratégie concerne la densité de la composition végétale finale : de très nombreux arbres, jeunes et issus du bassin parisien, seront plantés, de façon serrée. Ils pousseront à leur rythme, s'épanouiront sans intervention humaine, « s'entraînant » les uns les autres, selon une dynamique végétale naturelle.

« L'objectif, poursuit l'écologue, est d'obtenir une canopée qui sera non seulement un maillon de la trame forestière régionale mais qui contribuera aussi à lutter contre les îlots de chaleur. »

Cette stratégie globale, principalement déployée sur les coteaux, le parc Ampère et le secteur des Docks de Saint-Ouen-sur-Seine, répond aux ambitions environnementales du projet, à savoir l'adaptation du Village des athlètes au climat, la maîtrise de son bilan carbone, la protection et le développement de la biodiversité.

Recours au béton pour un engrais « fait maison »



Sur un territoire très artificialisé, l'approvisionnement en terres de culture pose de vraies questions. La SOLIDEO y répond par le recours à une recette innovante et respectueuse de l'environnement.

Réemployer les matériaux issus de la déconstruction de vieux bâtiments pour réaliser trottoirs et voiries : l'habitude commence à être prise. **Réutiliser béton, briques ou gravats pour en faire le substrat qui nourrira arbres et fleurs du quartier** est une pratique, en revanche, très innovante ! Convaincue par les enjeux de l'économie circulaire, la SOLIDEO s'est lancée ce défi. Avec deux buts : d'une part recycler au maximum la matière première issue de ses chantiers, et d'autre part éviter les livraisons de terres venues de loin. Il s'agit ainsi de veiller à une gestion responsable des ressources, de contrôler la production de déchets et de limiter les émissions de gaz à effet de serre liées au transport, pour réduire l'empreinte carbone du projet.

Mais concrètement comment réussir ce pari ? La méthode très innovante expérimentée par les équipes de la SOLIDEO prévoit de **broyer les différents composants minéraux récupérés et de les mélanger à de la matière organique**, issue de composts de différentes maturités. Dans un délai estimé à neuf mois, bactéries et champignons devraient avoir eu raison du béton broyé et des autres résidus de construction qui auront été, au préalable, concassés.

Fabriqué à Bruyère-sur-Oise, à 40 km au nord de Paris, ce substrat « maison », dont les ingrédients auront été livrés par barge depuis Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Denis, reviendra également par voie fluviale sur le Village des athlètes pour offrir la terre nourricière dont auront besoin les espaces verts réalisés par la SOLIDEO.

Si au bout de neuf mois, la recette a permis de générer une première vague de 6 000 m³ de substrat, l'expérimentation sera reconduite, afin de fournir un volume global de 44 000 m³ de substrat d'origine contrôlée.

Une composition végétale régionale et durable

Guidée par l'ambition de la SOLIDEO de créer un quartier à la fois ancré dans le paysage francilien et adapté aux conséquences du changement climatique, l'agence TER a sélectionné les **essences végétales du Village en fonction de la nature des sols, des enjeux de biodiversité locale et des contraintes liées aux usages urbains**.

Une équation qu'une méthode rationnelle a permis de résoudre. « Nous avons mis à profit une topographie en plateau et celle en pente douce d'une partie des espaces, résolument orientés vers la Seine pour révéler la diversité de ses horizons géologiques souterrains, indique Alexandre Moret, paysagiste à l'agence TER. Nous avons donc réalisé une cartographie des sols. »

Sol brun calcaire, marno-calcaire, de gley, de remblai drainant ou de remblai humifère : à chacun ses espèces, à 80% issues d'Île-de-France. « Qu'il s'agisse des grands arbres, des arbustes ou des plantations d'herbacées, poursuit le paysagiste, nous prenons en compte la nature des sols pour composer les différentes strates de végétation dans la logique de récréation de boisements franciliens. » **Chênes, charmes, merisiers, ormes et bouleaux donneront ainsi au quartier son identité végétale** ; les hêtres, trop gourmands en eau, ont en revanche été écartés. Car la capacité des essences à s'adapter au changement climatique a fait partie des critères de sélection, et ce pour garantir la pérennité à long terme des végétaux plantés aujourd'hui.



Plantations sur le Village des athlètes

Planter local, penser global

Ce sont près de 7 000 plants d'arbres et arbustes qui feront entrer la nature au cœur du Village des athlètes auront en partie grandi au sein des pépinières du bassin parisien. Tel qu'encouragé par la SOLIDEO dans la rédaction des Contrats de culture et d'acclimatation lancés en août, les plants, issus de graines ou de bouturage, auront été « élevés » dans un rayon de 250 km autour de Paris.

Pourquoi ce choix de la proximité ? Non seulement pour limiter les émissions de gaz à effets de serre liées au transport des plantes, mais aussi et surtout **pour garantir la résistance des végétaux**. Adaptés au sol et au climat franciliens, ils auront plus de chances de résister et de s'épanouir que des plants venus d'ailleurs. D'autant que, conformément aux termes des Contrats de culture, ils n'auront pas plus de trois ans, ce qui facilitera leur adaptation à leur nouvel environnement.

Si le diamètre de leurs tiges et de leurs troncs – parfois beaucoup plus fin que ce qui est habituellement planté en ville - risque de déboussoler les observateurs, il faut cependant savoir que la croissance de ces jeunes pousses redémarrera plus vite que des plants plus âgés.

Les consignes données aux pépiniéristes, dans le cadre des Contrats de culture, visent enfin à garantir à la fois la robustesse des essences et la spontanéité de leur croissance : « *Elles seront suivies en pépinière de façon rustique, pour qu'elles soient moins fragiles*, note Marine Linglart, directrice de URBAN ECO SCOP. *Il est aussi demandé aux pépiniéristes de les laisser prendre la forme qu'elles veulent, pour avoir une esthétique moins formatée.* » Plus proche en somme de ce qu'on trouve dans la nature.



Berges de Seine
et l'église du
vieux Saint-Ouen



Supprimer les essences invasives...

Une première campagne d'abattage d'une trentaine de plants a eu lieu cet été, sur le talus qui longe la RD1, entre les rues Ternaux et Nicolau, à Saint-Ouen-sur-Seine. Principalement composé de faux acacias invasifs et d'érables sycomores qui ont poussé sans plantation organisée au préalable, ce bosquet ne constitue pas un habitat écologique de qualité. Nécessaires dans le cadre du projet, ces coupes et celles à venir seront suivies d'importantes opérations de terrassement. Un préalable à l'implantation future du mur de soutènement des « Belvédères », qui contribuera à faire de la RD1 un boulevard urbain tourné vers la Seine. Les arbres abattus feront l'objet de réemploi. En effet, une partie sera broyée pour constituer du paillage (protection des pieds d'arbre) et une partie sera réutilisée en granulé de bois pour le chauffage.

Zones d'abattage d'arbres

...pour mieux replanter

Plus de 2 000 sujets seront plantés près du Quai de Seine, autour de la Cité du cinéma, des rues Nicolau, Ampère, Volta et Marcel Cachin. En 2025, le Village des athlètes sera composé de 7 hectares d'espaces publics végétalisés (parc, hall, berges, coteaux).





QUI EST LA SOLIDEO ?

La Société de livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) est l'établissement public chargé de financer, superviser et livrer les ouvrages et opérations nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La SOLIDEO est maître d'ouvrage de la ZAC « Village olympique et paralympique » et de la ZAC « Cluster des médias ». Les ouvrages et aménagements sont pensés et conçus dans la perspective de l'héritage des Jeux, où ils seront reconvertis en équipements, logements et bureaux.

 @SOLIDEO_JOP

 @SOLIDEO



Informez-vous, donnez votre avis et posez vos questions

Nouvelle participation du public par voie électronique dans le cadre de la demande de Permis d'aménager des espaces publics. Toute l'information sur ppve-vop-pa.contribuez.net. L'occasion pour le public de prendre connaissance des éléments d'actualisation de l'étude d'impact du projet de la ZAC Village Olympique et Paralympique, au titre de la demande de Permis d'aménager des espaces publics. Dans un délai d'un mois à compter du 18 septembre, les garants rédigeront une synthèse des observations et propositions du public, mentionneront les réponses et, le cas échéant, les évolutions proposées par le maître d'ouvrage. Cette synthèse sera rendue publique sur le site internet dédié à la PPVE et sur les sites internet de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, de la SOLIDEO et de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

VOUS INFORMER PENDANT LES TRAVAUX

En complément des Villes et de Plaine Commune, la SOLIDEO déploie un dispositif de communication complet pour vous informer des travaux du Village des athlètes et vous associer au projet tout au long de sa réalisation.



Un site internet
projets.ouvrages-olympiques.fr



Un compte Instagram
[@solideoheritage](https://www.instagram.com/solideoheritage)



Une **newsletter** (par mail, sur abonnement) et une **lettre d'information** distribuée en boîtes aux lettres.



Une adresse de contact pour échanger avec l'équipe et poser toutes vos questions
info-chantier@ouvrages-olympiques.fr



Et de **nombreuses rencontres organisées près de chez vous** avec l'équipe projet. Inscriptions sur le site internet.

